fouillé musicale et il faut certes des sociétés de la force de celles qui se sont mesurées hier soir pour affronter un pareil chœur.

L'exécution par la société de Gilly a été bonne.

Les enfants de Lutèce ont exécuté en second lieu. Ils avaient choisi le carnaval de Rome. d'Ambroise Thomas, comme chœur au choix et l'ont bien rendu.

Disons que l'exécution du chœur imposé par les « Enfants de Lutèce » a été une surprise pour beaucoup qui étaient dans la première partie de l'œuvre. Mais, cette société qui a beaucoup de valeur devait fatalement succomber sous le nombre.

Il ne manquait en effet que soixante-quinze exécutants, alors que les sociétés belges avaient un effectif double de chrétiens.

Les Bardes du Hainaut, de Quaregnon ont finement nuancé l'Hymne du Matin, également chœur au choix, et ont poursuivi une belle exécution du chœur imposé.

Le concours était terminé à 9 h. 55.

Après quelques minutes de délibération du jury, les prix sont proclamés dans l'ordre suivant :

1er prix, les Bardes du Hainaut de Quaregnon ; 2e, le Cercle royale les XXV de Gilly. 3e, le chœur d'art a été attribué comme 3e prix, aux Enfants de Lutèce.

Les vainqueurs ont frénétiquement célébré leur victoire.

L'animation en ville est considérable.

UNE FAMILLE EMPOISONNÉE

Un accident qui a vivement ému la population de la Croix-Rouge s'est produit hier après-midi.

Vers deux heures et demie, les époux Cardon-Chrétien, rue des Piats, cour St-Louis, 17, venaient de terminer leur repas lorsqu'ils furent pris des symptômes d'un empoisonnement.

La famille Cardon se compose de six membres, le père, la mère et quatre enfants. Seul un enfant de deux ans qui n'avait pas mangé de salade ou dîner ne ressentit rien. C'est lui qui, revenant son père, sa mère et ses frères se tordre dans d'affreuses convulsions sortit sur la rue et appela les voisins à son secours.

Immédiatement on manda le docteur Dewyn qui arriva et administra lui-même à la famille Cardon un puissant contre-poison. Après deux heures de soins énergiques quatre des personnes furent considérées comme à peu près hors de danger, mais un enfant de six ans, Jules est encore, à l'heure actuelle dans un état désespéré.

L'empoisonnement est attribué à la salade puisque seul l'enfant qui n'en avait pas mangé n'a eu aucun mal. Mme Cardon, interrogée par M. Cotard, commissaire de police a déclaré qu'elle avait remarqué en préparant sa salade une quantité considérable de petits insectes rouges.

Un drame au couteau

Dimanche vers minuit et demi, M. Librecht, Alphonse, 26 ans, né à Reckem, demeurant rue du Jambon, aux treize maisons, se trouvait dans un estaminet du quartier en compagnie de Jean-Louis Ghislain, 19 ans, rattacheur, rue du Jambon, quand, pour un motif des plus futiles, une discussion s'engagea entre eux.

La cabaretière, voyant que les choses s'envenimaient, mit tout le monde dehors, mais, sitôt sorti de l'estaminet, Ghi-lain ouvrant son couteau, se rua comme une bête fauve sur son compagnon, lui porta six coups de son arme et prit la fuite.

Aux cris poussés par le malheureux, qui s'était affaissé, le garde champêtre Denève, Oscurial, qui passait, accourut pour le faire arrêter.

Il s'informa de ce qui venait de se passer et avec l'aide de son collègue Boulois, il se mit à la recherche du fugitif.

Les deux gardes furent assez heureux de le retrouver dans la briqueterie de M. Briet à la Croix-Rouge où il était caché sous les palissades.

Il l'emmenèrent au poste. Interrogé hier matin par M. Cotard, commissaire de police du 1er arrondissement, il a déclaré ne plus se souvenir de rien.

Il a été maintenu et sera dirigé ce matin sur Lille.

M. le docteur Dewyn, qui a donné ses soins au blessé a déclaré que s'il ne survenait pas de compli cations, il serait rétabli dans une quinzaine de jours.

Lutte entre douaniers et fraudeurs. — Les préposés de douanes Piquandaire et Huygge, de la brigade de Tourcoing, étant de service au pavé du Mont-à-Leu, virent venir deux femmes, les nommées Julienne Cloed et sa sœur Sophie, domestiques à Tourcoing, bien connues pour se livrer habituellement à la fraude. Arrêtées par les douaniers elles refusèrent de suivre ces derniers au bureau des douanes.

Après bien des difficultés une d'elle allait s'abandonner à ce charge de marchandises constant en café et allumettes lorsque survint un individu, le nommé Stock, 23 ans, demeurant à Tourcoing, qui injuria les douaniers et excita les femmes à ne pas abandonner leurs marchandises.

Bientôt un rassemblement d'environ une centaine de personnes se forma, la foule prit fait et cause pour les fraudeuses et Stock put réussir à en faire échapper une.

Le préposé Huygge voulut arrêter Stock; mais, à son tour, celui-ci prit la fuite, rejoint trente mètres plus loin, une lutte s'engagea dans laquelle le malheureux douanier fut fort maltraité par la foule qui continuait à prendre parti pour les agresseurs.

Assailli de tous côtés, force lui fût de tirer plusieurs coups de revolver en l'air, afin de disperser ses assaillants et d'attirer l'attention de son collègue, qui maintenait toujours sa prisonnière.

Piquandaire dut la lâcher pour se porter au secours de son camarade, mais en arrivant sur le lieu de la lutte, il fut à son tour assailli par le nommé Cyrille Scalbert, 21 ans, demeurant à Tourcoing, qui le terrassa et tenta de lui arracher son revolver.

Après une lutte à terre, les douaniers parvinrent à se rendre maîtres de ce forcené.

Procès verbal a été dressé à sa charge.

On ne peut que féliciter chaleureusement les préposés Huygge et. Piquandaire pour le sang froid qu'ils ont montré en cette circonstance.

Voiture volée. — M. Vandembouck Léon couvreur, demeurant à Wattrelos, au hameau du Sapin-Vert, maison Gruard, est venu déclarée au bureau central de police que sa voiture à bras, en stationnement h er matin vers neuf heures sur la place de l'Hôtel-de-Ville lui avait été dérobé.

Une enquête est ouverte.

Accident de voiture. — Hier matin, vers 10 heures et demie, le jeune Demilon, 6 ans, rue Dervaux, dont le père est employé à la grande usine de la gare, passait accompagné de son oncle sur la place de l'Hôtel-de-Ville, quand il fut renversé et piétiné par le cheval d'une voiture de boulanger. Transporté chez M. Delahaye, cafetier, place de l'Hôtel-de-Ville, on constata que l'enfant avait reçu un coup de pied de cheval au-dessous du menton, lui faisant une blessure assez sérieuse ; il se plaint en outre de vives douleurs dans les reins.

Le boucher, auteur involontaire de cet accident, a consenti à payer tous les frais.

Neuville-en-Ferrail. — Le garde champêtre a mandé à la gendarmerie, pour être dirigé sur Lille, le nommé Louis Adolphe Salembier, 54 ans, pensionnaire de l'hospice de Neuville-en-Ferrail, qui a été surpris en flagrant délit de sévices, particulièrement singuliers sur la chienne de l'estaminet Lecrerc, où il avait coutume de se rendre les jours de sortie.

LILLE

Vol à l'église d'Esquermes. — Dans la nuit du vendredi au samedi, des individus restés inconnus se sont introduits dans l'église St-Martin d'Esquermes en fracturant une porte qui donne sur une petite cour par laquelle on arrive à la porte extérieure de la sacristie.

Une fois dans la sacristie ils ont fouillé tous les meubles, malheureusement n'ont pu rien emporter. Le coffre-fort contenant les objets précieux et qui se trouvait dans une pièce séparée a réussi à échapper à leur convoitise.

Continuant leurs recherches, ils ont ensuite pénétré dans l'église et, après avoir pris un cierge sur l'autel pour s'éclairer, ils ont cherché à fracturer plusieurs trones, placés à l'entrée du grand portail. L'aubaine n'a pas été bien forte, c'est à peine s'ils ont recueillis une vingtaine de sous. Ils sont ensuite sortis par où ils étaient entrés.

Auparavant, les malfaiteurs avaient essayé d'ouvrir le grand portail en pratiquant des ponts ; la porte ne s'ayant pas cédé, ils se sont alors attaqués à une autre issue.

Le commissaire de police du lieu arrondissement a ouvert une enquête.

Un receveur de rentes infidèles. — Il y a quelque temps, M. Wattines, négociant à Roubaix, assisté de M. Moreaux Victor, 45 ans, receveur de rentes, rue de Flandre, 9, une somme de 6165 fr. 40 pour acheter 12 actions minières de la Compagnie d'Ostricourt.

Au lieu de s'acquitter de cette commission Moreaux employa pour son usage personnel la somme qui lui avait été remise en omettant de verser ces actions et mentionner sur ses livres la réception et l'emploi de cet argent.

Sur la plainte de M. Wattines, M. le commissaire du 2e arrondissement a mis Moreaux en état d'arrestation et l'a déféré au parquet.

Accident. — Hier, vers 8 heures du matin, le jeune Dupuis Pollet, 8 ans, demeurant à Lomme, voulant retirer sa casquette tombée dans la Deûle, a perdu l'équilibre et est tombé à l'eau ; son frère Eugène s'est jeté dans le canal et tous les deux auraient infailliblement péri sans l'intervention de M. Paul Bonzel, chimiste, place de l'Amiral-Courbet, à Lambersart, qui les a retirés sains et saufs. Cet accident a eu produit quel de l'émoi.

LE NORD

COUPS DE COUTEAU A ARMENTIÈRES

Lundi matin, la gendarmerie a reçu la plainte de M. Antonin Fénies, marchand d'huîtres de ménage, rue de Dunkerque, au sujet de l'affaire suivante :

Dans le but de toucher une créance de 50 francs, on prétendait, dimanche, dimanche matin, vers neuf heures, chez le nommé Pierre Vanackère, tisseur, âgé de 33 ans, demeurant rue Marie, au hameau du Marin.

Ayant essayé un refus, le marchand menaça de poursuivre le tisseur insolvable devant la justice de paix.

A ces mots, Pierre Vanackère, devenu subitement furieux, saisit M. Fénies qui cherchait à s'échapper, s'arma d'un couteau et lui en porta trois coups dont un lui fit une entaille de quatre centimètres au côté gauche du cou.

Si le couteau avait dévié de quelques millimètres, l'agresseur aurait lésé l'artère carotide et il se serait alors produit une blessure fatalement mortelle.

La victime, pertant dû sang en abondance, parvint enfin à se sauver. Elle a reçu les soins de M. le docteur Baroux qui a déclaré que son état était satisfaisant.

DUNKERQUE

Nos pêcheurs d'Islande. — M. Numa Vancauwenberghe, armateur de la goélette «Marguerite» partie de Dunkerque pour Islande depuis le 19 février dernier, vient de recevoir une lettre de M. Vanhille, son capitaine, datée du 19 mai des îles Féroé où il se trouvait au moment de son opération de pêche. Ils avaient pêché il déclare, avoir 170 tonnes morues en cale.

Tout allait bien à son bord.

Départ et arrivée des paquebots-courriers d'Islande. — Le paquebot-postal danois « Laura » quitte Granton (Ecosse) aujourd'hui 7 juin, se rendant à Islande en suivant l'itinéraire que voici : Départ de Granton le 7, de Trengisvaag le 9, de Thorshaven et de Kl-havig le 19; arrivée à Reykjavik le 19 juin courant.

Il quittera la capitale d'Islande le 16 juin pour visiter le côte ouest et arriver le 18 août à Leafjord d'où il suivra le 20 en passant par Œundafjord et Dyrefjord, même date, le 21 à Arnefjord et Stykkisholm ; puis sera de retour à Reykjavik le 23 juin.

Chronique du Sport

Jeu de balle de Lille

Le concours qui a eu lieu dimanche et lundi entre toutes les Sociétés lilloises a été très intéressant et a fait voir aux spectateurs qu'il y a parmi elles de bons éléments pouvant se mesurer assez avantageusement dans les différents concours qui sont déjà ouverts dans le département du Nord.

Le 1er prix a été remporté par la partie Renotte. — Le 2e, par la partie Dupas. — Le 3e, par la partie Lebon.

Sport vélocipédique Dunkerquois

Le B. C. D. organise pour le lundi 27 juin de grandes courses qui, comme les années précédentes, auront lieu à la plaine de l'Ile-planade. Il y aura dix courses.

La 1re régionale (ni juniors) pour les départements du Nord, de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de l'Oise. Distance 3,000 mètres : 8 prix consistant en objets d'art et médailles.

2e course, (handicap) ouverte à âgés de plus de 20 ans et n'ayant jamais été classé sérieux, mêmes départements. 2,000 mètres : 5 prix, objets d'art et médailles.

3e course, (bicyclettes), mêmes départements. 4,000 mètres : 4 prix, objets d'art et médailles.

4e course, (internationale, pour tous amateurs), course d'enfants, maximum 13 ans. 400 mètres : 4 prix, médailles.

5e course, Championnat international (bi), 10,000 mètres : 1er prix, 200 fr., où un objet d'art ; 2e, 150 fr. (id.) ; 3e, 120 fr., id. ; 4e, 100 fr., id. ; 5e, 50 fr., id. Le premier prix sera augmenté de 75 fr. si le titulaire parvient à battre le meilleur record de 14 kilomètres (10' 9") accompli sur la piste de Dunkerque en 1891.

6e coupe, local (bi). Réservée aux coureurs dunkerquois et aux membres de B. C. D., habitant l'arrondissement, 2,800 mètres : 5 prix, objets d'art et médailles.

7e course, militaire (bi). Réservée aux militaires du 1er et 2e corps d'armée. Sous-officiers, caporaux et soldats d'infanterie en activité de service. 4,000 mètres, 4 prix divers.

8e course. Championnat international de 5 kilomètres (bicyclettes). 1er prix, 100 fr., ou un objet d'art ; 2e, 60 fr., id. ; 3e, 40 fr., id. ; 4e, 20 fr., id. ; 5me prime de 20 fr. sera attribuée au coureur qui passera le plus souvent le premier au poteau.

9e course, départementales (bi). Réservée aux coureurs inscrits à la Fédération du Nord. 3,000 mètres : 6 prix, objets d'art et médailles.

10e course. Consolation. Pour tous coureurs ayant pris part à une course qui précédent et n'ayant pas remporté de prix.

La « Dunkerquoise »

A l'occasion de la Kermesse, la Société de tir *La Dunkerquoise* offre aux Sociétés et amateurs, avec le concours de la ville, un grand tir à la carabine Flobert, à la grille horizontale, le dimanche 5 juillet, aux conditions suivantes.

Il y aura sept prix d'honneur en espèces, savoir :

1er prix, honneur 50 fr. et une médaille en vermeil, grand module, armes de la ville.

2e, côté supérieur de droite 35 fr. et une médaille argent, grand module aux armes de la ville.

3e, côté supérieur de gauche 30 fr. et une médaille en argent grand module aux armes de la ville.

4e, côté intermédiaire de droite 25 fr. et une médaille en bronze grand module aux armes de la ville.

5e, côté intermédiaire de droite 20 fr. et une médaille en bronze grand module aux armes de la ville.

6e, côté inférieur de droite 15 fr.

7e, côté inférieur de gauche 10 fr.

4 Oceaux primés à 5 francs, 20 francs. — Total 205 francs

Le tir se fera par peloton de quatre tireurs. La mise de chaque tireur sera de 0-fr. 50, il sera payé 2 fr. par chaque petit oiseau abattu.

Les mises seront reçues au local de la Société, chez M. Bulaye-Cousin, rue de Nieuport, 17, depuis une heure de l'après-midi jusqu'à trois heures du soir consécutives. Les mises seront prêtées pour finir à 7 heures.

La distance est fixée à 13 mètres.

En cas de mauvais temps, les tireurs seront abrités.

Courses d'Arras.

Réunion nombreuse et brillante, hier jeudi, à l'hippodrome des Ha.-le-Blanc-Monts. La temperature exceptionnelle aussi a attiré les dames qui avaient elles revêtu de robes et de toilettes ravissantes toilettes. Impossible de citer toute les notabilités présentes. Tout était de gala.

Félicitons la commission organisatrice du bon goût avec lequel avaient été décorés les tribunes. Le coup d'œil était charmant.

La musique du 84e régiment vient de *Paris St-Hubert* pour faire entendre quelques morceaux choisis du grand répertoire.

Disons de suite que la journée fut pauvre pour accidents et donnons les résultats des différentes courses.

Prix du Conseil général, au trot monté (1200 francs) — 1 Jacinthe, à M. Cormon, 2. Olympe au comte de Flapas.

Prix de la ville d'Arras, au trot monté, 1600 fr. — Libertin, à M. L. Boitnoit, 2e, Leoble, à M. Reilly, 3e, Lahire, à M. Vandenbulcke.

Prix de France, steeple chase militaire, un objet d'art d'une valeur de 1000 fr. — 1er prix, Finesse, à M. Manin, lieutenant au 21e dragons.

Prix des dames, course plate au galop, 500 fr., 1er prix, Estafette, à M. E. de la Motte, 2e, Olga, à M. R. Calland.

Prix des nombres Fondateur, au trot attelé, (1000 francs), 1. Jasmin, à M. Pierre Dupont, 2. M. Béthune ; 3. Panilion, à M. Vandenberghe.

Prix des Hauts-Sources-Monts. — Steple chase, (1000 francs), 1. Chouchette, à M. R. Lainel ; 2. Quimper, à M. E. Balensi.

Chronique du Sport

Jeu de balle de Lille

Le concours qui a eu lieu dimanche et lundi entre toutes les Sociétés lilloises a été très intéressant et a fait voir aux spectateurs qu'il y a parmi elles de bons éléments pouvant se mesurer assez avantageusement dans les différents concours qui sont déjà ouverts dans le département du Nord.

Le 1er prix a été remporté par la partie Renotte. — Le 2e, par la partie Dupas. — Le 3e, par la partie Lebon.

Sport vélocipédique Dunkerquois

Le B. C. D. organise pour le lundi 27 juin de grandes courses qui, comme les années précédentes, auront lieu à la plaine de l'Ile-planade. Il y aura dix courses.

La 1re régionale (ni juniors) pour les départements du Nord, de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de l'Oise. Distance 3,000 mètres : 8 prix consistant en objets d'art et médailles.

2e course, (handicap) ouverte à âgés de plus de 20 ans et n'ayant jamais été classé sérieux, mêmes départements. 2,000 mètres : 5 prix, objets d'art et médailles.

3e course, (bicyclettes), mêmes départements. 4,000 mètres : 4 prix, objets d'art et médailles.

4e course, (internationale, pour tous amateurs), course d'enfants, maximum 13 ans. 400 mètres : 4 prix, médailles.

5e course, Championnat international (bi), 10,000 mètres : 1er prix, 200 fr., où un objet d'art ; 2e, 150 fr. (id.) ; 3e, 120 fr., id. ; 4e, 100 fr., id. ; 5e, 50 fr., id. Le premier prix sera augmenté de 75 fr. si le titulaire parvient à battre le meilleur record de 14 kilomètres (10' 9") accompli sur la piste de Dunkerque en 1891.

6e coupe, local (bi). Réservée aux coureurs dunkerquois et aux membres de B. C. D., habitant l'arrondissement, 2,800 mètres : 5 prix, objets d'art et médailles.

7e course, militaire (bi). Réservée aux militaires du 1er et 2e corps d'armée. Sous-officiers, caporaux et soldats d'infanterie en activité de service. 4,000 mètres, 4 prix divers.

8e course. Championnat international de 5 kilomètres (bicyclettes). 1er prix, 100 fr., ou un objet d'art ; 2e, 60 fr., id. ; 3e, 40 fr., id. ; 4e, 20 fr., id. ; 5me prime de 20 fr. sera attribuée au coureur qui passera le plus souvent le premier au poteau.

9e course, départementales (bi). Réservée aux coureurs inscrits à la Fédération du Nord. 3,000 mètres : 6 prix, objets d'art et médailles.

10e course. Consolation. Pour tous coureurs ayant pris part à une course qui précédent et n'ayant pas remporté de prix.

La « Dunkerquoise »

A l'occasion de la Kermesse, la Société de tir *La Dunkerquoise* offre aux Sociétés et amateurs, avec le concours de la ville, un grand tir à la carabine Flobert, à la grille horizontale, le dimanche 5 juillet, aux conditions suivantes.

Il y aura sept prix d'honneur en espèces, savoir :

1er prix, honneur 50 fr. et une médaille en vermeil, grand module, armes de la ville.

2e, côté supérieur de droite 35 fr. et une médaille argent, grand module aux armes de la ville.

3e, côté supérieur de gauche 30 fr. et une médaille en argent grand module aux armes de la ville.

4e, côté intermédiaire de droite 25 fr. et une médaille en bronze grand module aux armes de la ville.

5e, côté intermédiaire de droite 20 fr. et une médaille en bronze grand module aux armes de la ville.

6e, côté inférieur de droite 15 fr.

7e, côté inférieur de gauche 10 fr.

4 Oceaux primés à 5 francs, 20 francs. — Total 205 francs

Le tir se fera par peloton de quatre tireurs. La mise de chaque tireur sera de 0-fr. 50, il sera payé 2 fr. par chaque petit oiseau abattu.

Les mises seront reçues au local de la Société, chez M. Bulaye-Cousin, rue de Nieuport, 17, depuis une heure de l'après-midi jusqu'à trois heures du soir consécutives. Les mises seront prêtées pour finir à 7 heures.

La distance est fixée à 13 mètres.

En cas de mauvais temps, les tireurs seront abrités.

Courses d'Arras.

Réunion nombreuse et brillante, hier jeudi, à l'hippodrome des Ha.-le-Blanc-Monts. La temperature exceptionnelle aussi a attiré les dames qui avaient elles revêtu de robes et de toilettes ravissantes toilettes. Impossible de citer toute les notabilités présentes. Tout était de gala.

Félicitons la commission organisatrice du bon goût avec lequel avaient été décorés les tribunes. Le coup d'œil était charmant.

La musique du 84e régiment vient de *Paris St-Hubert* pour faire entendre quelques morceaux choisis du grand répertoire.

Disons de suite que la journée fut pauvre pour accidents et donnons les résultats des différentes courses.

Prix du Conseil général, au trot monté (1200 francs) — 1 Jacinthe, à M. Cormon, 2. Olympe au comte de Flapas.

Prix de la ville d'Arras, au trot monté, 1600 fr. — Libertin, à M. L. Boitnoit, 2e, Leoble, à M. Reilly, 3e, Lahire, à M. Vandenbulcke.

Prix de France, steeple chase militaire, un objet d'art d'une valeur de 1000 fr. — 1er prix, Finesse, à M. Manin, lieutenant au 21e dragons.

Prix des dames, course plate au galop, 500 fr., 1er prix, Estafette, à M. E. de la Motte, 2e, Olga, à M. R. Calland.

Prix des nombres Fondateur, au trot attelé, (1000 francs), 1. Jasmin, à M. Pierre Dupont, 2. M. Béthune ; 3. Panilion, à M. Vandenberghe.

Prix des Hauts-Sources-Monts. — Steple chase, (1000 francs), 1. Chouchette, à M. R. Lainel ; 2. Quimper, à M. E. Balensi.

Courses vélocipédiques de Béthune

Hier à 3 heures précises de l'après-midi eut lieu sur la magnifique piste établie sur le champ de manœuvres de la garnison, les courses vélocipédiques organisées par le Club vélocipédique de Béthune.

Les courses ont été contrariées par le mauvais temps le vent et quelques averses qui tombèrent à midi et les averses qui sont tombées cette abondantes, n'ont cependant pas décimé les coureurs ni le public, comme on le verra par le résultat des différentes épreuves les coureurs sont venus en assez grand nombre quant aux spectateurs, ils étaient très nombreux, l'enceinte réservée était bien garnie et aux tribunes tout à fait pleine, étaient seulement beaucoup de dames, parmi les personnes présentes, nous avons remarqué MM. Mahieu-Savage, conseiller général, Hanicotte, conseiller d'arrondissement, Legillon maire de Béthune, plusieurs conseillers municipaux, quelques officiers du 76e de ligne etc.

En dehors de l'enceinte, le chemin qui longe le champ de course de toute sa longueur et qui le domine de quelques mètres était garni de plusieurs rangs de spectateurs.

La clamp de courses était orné de mats recouverts de drapeaux tricolores et de guirlandes et contenait de drapeaux français, tricolore et belge.

Le jury était composé de MM. Maurice Cayet président du Club vélocipédique de Béthune, Zeller D'Hostowe, de Saint-Omer, Dehecker, de Dunkerque, Cayet, de Lille, Blettre, de Lille, Flament, de Bruy, Defontaine, d'Arras, Hayes, de Houtreuil, M. Henri Philippe de Béthune, remplissait les fonctions de commissaire.

La musique du 73e de ligne qui prêtait son concours sous la direction de son excellent sous-chef M. Cambon, a fait entendre un morceau de choix en son répertoire.

La service d'ordre était dirigé par M. Bastel, commissaire de police, assisté de ses agents et d'un piquet du 76e de ligne.

Première course, Junior. — Réservée aux vélocipédistes béthunois et à ceux de dehors qui font partie de la Société organisatrice de la Réunion. — Distance 1800 mètres, 4 prix.

1er Charpentier, 2' 23". — 2e prix, Dupont mier, 2' 14" 3e prix, Neuzoul, 2' 16".

2e course. — Départementale. — Distance 1800 mètres, 12 parients, Premier prix, Julien Delansorne, 3' 6". — Deuxième prix. — Désiré Délonsorne, 3' 7". Troisième prix. Signed Lyon 2' 24". Quatrième prix, Wacker, 3' 30".

3e course. — Militaire. — Distance 1800 mètres. 8 parients. — 1er prix, Paul Dupont 2'2". — 2e prix, Emile Pallet 2'3" 12 — 6e prix, Charpentier, 2'30"

3e course. — Grand International Sportsmen. Distance 1800 mètres, 8 parients. — 1er prix, Fréhile, 2'45". 2e prix, Dupont, 2'46". — 3e prix, Lenier, 2'46" 12 4e prix, Dupont, 2'46".

6e course. — Grand International Sportsmen 2880 mètres, 8 parients. — 1er prix, Balavoine, 4'45". 2e prix, Duhamel, 4'49". 3e prix, Nazillot, 4'49". 4e prix, Clément, 5 minutes.

7e course. — Régionale scolaire. — Distance 3100 mètres, 7 parients, 1er prix, Darquet, 5'17". 2e, Julien Delansorne, 5'17" 1/4. 3e, Désiré Delansorne, 5'20". 4e, Georges Dupont, 5'21".

8e course. — Grande internationale tricycle. Distance 3480 mètres, 6 parients. 1er prix, Fournier 5'50". 2e, Rehaiié 5'50" 1/4. 3e, Vasseur 5'50" 1/2. 4e, Darquet 5'50".

9e course. — Course d'équipes de 4 coureurs entre sociétés. — 1er équipe d'Arras, Julien Delansorne 5'34". Deuxième équipe, Delansorne, Frémont Delansorne, 5'3" et Emile Pellet 5'41".

2 Equipe du Cycliste-Club-Lillois : Courbe Dorbelon 5' 2". Bonnaud 5' 2" 1/4. Dupont 5' 4". Lucien 5' 4" Chrétien 5' 30".

3 Equipe du Club vélocipédique béthunois : Charpentier 5' 12". Dupommier 5' 17". Nézillot 5' 55" 12, Cayer 10' 56". — 1er prix, équipe d'Arras: 2e prix, équipe de Lille : 3e prix, équipe de Béthune.

10e course. — Consolation. — Distance 1800 mètres, 9 parients, 1er prix, Joseph Teraine. 2e prix Choquet, 3e prix Lebel Louis.

Tout s'est passé dans le plus grand ordre pendant toute la durée des différentes courses, Félicitons les commissaires et les coureurs qui méritent d'être félicités.

Un léger incident s'est produit après la 5e course (grande internationale) bicyclettes, M. Rehaiié qui était arrivé premier a été classé le 4e parce qu'il aurait coupé le poteau d'arrivée en dehors de la ligne blanche tracée sur le sol et servant de limite antérieure au champ de course.

Les résultats donnés plus haut pour la 5e course doivent donc être rectifiés de la manière suivante : 1e prix, Vasseur. 2e prix, Fournier ; 3e prix, Darquet ; 4e prix, Rehaiié.

Aucune chute fâcheuse à signaler.

Le concours hippique a eu lieu dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, aussitôt après les courses.

Nouvelles à la Main

G'était au dix-huitième siècle, en Italie.

Un officier se fait follement blesser dans une rencontre avec l'ennemi et meurt après cette faccée dernière :

— Que m'avait bien dit que je n'avais pas de plomb dans la cervelle, mais la dose est trop forte.

X... prétend qu'il faut constamment tenir en éveil l'esprit des enfants. Aussi, du matin au soir, il pratique son jeune garçon de questions sur l'histoire, l'orthographe, le calcul, etc.

Hier, c'était le jour de l'histoire naturelle.

— Papa !

— Quel est l'animal qui fait ; « hi-han, hihan » ?

— Papa !

— Quel est l'animal qui entend ce cri pour la première fois, regarde son père avec stupeur et conclut :

— Mais c'est toi, papa !

BRULE-MAISON.

PAR LES GRANDES CHALEURS

Si vous voulez prendre un appétit très réconfortant et qui vous désaltère, demander

UN BANUYLS-TRILLES A L'EAU

DANS TOUS LES CAFÉS

Exiger la marque.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui sur cahil n'assisteront pas à la lettre de faire part de la mort de Madame

Joseph VANTRIMPONT

Veuve de M. Henri PETIT

décédée à Roubaix, le 5 juin 1891, dans sa soixante-deuxième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu, le samedi 7 juin courant, à dix heures du matin, en l'église paroissiale Ste-Elisabeth, d'où le départ sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumée.

L'assemblée à l'maison mortuaire, rue de Lannoy, 69.

Etat-civil de Roubaix

Du 7 juin

Naissances. — Maria Pan, rue de Lannoy. — Julien Delmas, rue Roussel. 26. — Hermine Klein, rue de Lannoy. — Jeanne Roger, rue de Soubise. — Marie Vandenbulcke, rue de Gulleval. 5. — Hélène Mortier, rue des Parisiens, 67.

Décès. — Pas d'enfant. — 3 ans, boulevard de Mouvr 7. — Joséphine Vantrimpont, 69 ans, rue de Lannoy, 63. Raymonde Druet, 1 an, rue du Tilleul, 163 — Hanscous, présente sans vie, rue de Mouscron, 1. — Jeanne Lemaire, 2 mois, rue de Lannoy. — Georges Cousseart, 18 mois, rue d'Alma. — Angèlique Maes, 2 mois, rue Marmin. — Germaine Leroy, 18 mois, rue de Vivier, 21. — Fania Kivits, 78 ans, rue Ste-Elisabeth, 41. — Augustin Wibaux, 5 mois, rue de la Planche-Ronde. — Elodie Nys, 1 an, rue des Fosses.

Mariages. — Entre : Arthur Barbe, 29 ans, tisserand, rue des Sept-Ponts et Hélène De Geest, tisserande, rue de la Paix, 75. — Florimond Bisson, 27 ans, tisserand, Grande-Rue et Louise Lacoste, 19 ans, domestique de magasin, même adresse. — Louis Bullinch, 29 ans, mouleur, rue de la Guinguette, 51. et Marie Derouck, 24 ans, rattacheuse, rue Pierre Dupont. — Jules Pouillet, 22 ans, maçon, à Lamain et Benoite Falez, 55 ans, ménagère, rue du Cor Fleurisse, 167. — Adolphe Cailliez, 21 ans, tisserand, rue du Longues-Haies, et Marie Vermote, 17 ans, journalière, rue des Longues-Haies, 56. — Gustave Thomas, 22 ans, magasinier, rue Cugnot et Florine Drumez, 23 ans, couturière, même adresse. — Alfred Decroix, 25 ans, tisserand, rue Pierre Dupont et Marie Lemaire, 21 ans, sans profession, boulevard Gambetta, 159. — Emile Devos, 27 ans, teinur, rue d'Alma et Pauline Lemaire, 21 ans, rue de la Fosse aux Chênes. — Charles Desobry, 45 ans, tisserand, rue de l'Epeule et Hermance Hiberlain, 39 ans, bobineuse, rue de la Paix. — Jules Lemaire, 25 ans, tisserand, rue des Orgues, 14 et Marie Desrousseaux, 23 ans, rue de la Fosse aux Chênes. — Léon Dominicq, 27 ans, tailleur de pierres, rue du Tilleul, 86 et Zélie Cateau, 21 ans, bobineuse, rue du Tilleul. — Pierre Duyvewaert, 21 ans, tisserand, Grande-Rue, 18 et Adolphine Corbaut, 31 ans, soigneuse, Grande-Rue. — Louis Vandeste, 23 ans, peigneur, rue Pierre Dupont, 37, rue Tilleul et Ludovine Verhaegen, 22 ans, tisserande, rue de Béthune, 16. — Alfred Pennecke, 25 ménagère, rue de Lannoy et Alexandrine Deffaux, 25 ans, rue d'Arcole. — Gustave Lambert, 27 ans, tisserand, rue des Vélocipèdes, 40 et Léonie Patteeuw, 23 ans, ménagère, rue Cugnot, 25. — Emile Liagre 24 ans, ordinateur, rue de la Perche et Marie Vandenbroucke, 23 ans, ordinateur, rue Descamps. — Félicien Nys, 25 ans, domestique, rue Belle, 22 et Adelaïde Dupire, 18 ans, piqûreire, rue Belle, 22. — Jean Vandenbroucke, 23 ans, ordinateur, rue Descamps et Corinne Vandamme, 19 ans, tisserande, rue des Vélocipèdes, 40. — Jean Van der Kerkove, 29 ans, ébéniste, rue Soléïrine, 54 et Clémence Cornille, 25 ans, dévideuse, rue du Fontenoy. — Pierre Verceuvre, 28 ans, manœuvre, 31, rue de Lannoy et Adèle Salembier, 25 ans, tailleuse, rue du Tilleul, 246.

Etat-civil de Tourcoing

Du 6 juin

Naissance. — Arthur Fénion, rue des Prémontrés. — Julien Fertier, rue du Calvaire.

Du 6

Louis Delannoy, rue de Paris. — André Guermonprez, rue de Mulhouse. — Marcel Decanter, rue des Piats. — Madeleine Clinckspoor, r. du Curie.

Décès du 5. — Hortense Castel, 27 ans, rue de Lille veuve de Jules Bonte, 28 ans, blanchisseur. — Jules Depoorten, 1 an, Croix-Rouge. — Marie Honoré, 4 mois, rue de Belle-Vue.

Du 7

Emile Delemasure, 1 mois, rue Delhaye. — Louis Wicart, 1 jour, rue de la Cloche. — Pierre Nuyens, 53 ans, rue des Piats.

Mariage. — Entre : Alphonse Terrier, 27 ans, journalière et Elise Castel, 25 ans, dévideuse. — Pierre Bell, 20 ans, ouvrier, rue Neuve-Forge et Jeanne Lemaire, 21 ans, rattacheuse.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui sur cahil n'assisteront pas à la lettre de faire part de la mort de Madame

Joseph VANTRIMPONT

Veuve de M. Henri PETIT

décédée à Roubaix, le 5 juin 1891, dans sa soixante-deuxième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu, le samedi 7 juin courant, à dix heures du matin, en l'église paroissiale Ste-Elisabeth, d'où le départ sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumée.

L'assemblée à l'maison mortuaire, rue de Lannoy, 69.

Etat-civil de Roubaix

Du 7 juin

Naissances. — Maria Pan, rue de Lannoy. — Julien Delmas, rue Roussel. 26. — Hermine Klein, rue de Lannoy. — Jeanne Roger, rue de Soubise. — Marie Vandenbulcke, rue de Gulleval. 5. — Hélène Mortier, rue des Parisiens, 67.

Décès. — Pas d'enfant. — 3 ans, boulevard de Mouvr 7. — Joséphine Vantrimpont, 69 ans, rue de Lannoy, 63. Raymonde Druet, 1 an, rue du Tilleul, 163 — Hanscous, présente sans vie, rue de Mouscron, 1. — Jeanne Lemaire, 2 mois, rue de Lannoy. — Georges Cousseart, 18 mois, rue d'Alma. — Angèlique Maes, 2 mois, rue Marmin. — Germaine Leroy, 18 mois, rue de Vivier, 21. — Fania Kivits, 78 ans, rue Ste-Elisabeth, 41. — Augustin Wibaux, 5 mois, rue de la Planche-Ronde. — Elodie Nys, 1 an, rue des Fosses.

Mariages. — Entre : Arthur Barbe, 29 ans, tisserand, rue des Sept-Ponts et Hélène De Geest, tisserande, rue de la Paix, 75. — Florimond Bisson, 27 ans, tisserand, Grande-Rue et Louise Lacoste, 19 ans, domestique de magasin, même adresse. — Louis Bullinch, 29 ans, mouleur, rue de la Guinguette, 51. et Marie Derouck, 24 ans, rattacheuse, rue Pierre Dupont. — Jules Pouillet, 22 ans, maçon, à Lamain et Benoite Falez, 55 ans, ménagère, rue du Cor Fleurisse, 167. — Adolphe Cailliez, 21 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, et Marie Vermote, 17 ans, journalière, rue des Longues-Haies, 56. — Gustave Thomas, 22 ans, magasinier, rue Cugnot et Florine Drumez, 23 ans, couturière, même adresse. — Alfred Decroix, 25 ans, tisserand, rue Pierre Dupont et Marie Lemaire,